

La gauche boycotte le dernier conseil communautaire

CLAP DE FIN pour la communauté de communes de l'ouest parisien (CCOP). Les trois communes qui en font partie, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir et Villepreux, intégreront le 1^{er} janvier 2016 la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY). Mercredi dernier, en mairie des Clayes-sous-Bois, les élus se sont retrouvés une dernière fois en assemblée plénière... ou presque. Les chaises des élus de gauche sont en effet restées vides.

«L'opacité» de la future intercommunalité

La raison ? La gauche dénonce «la totale opacité» dans laquelle la CCOP rejoint la CASQY. Les élus minoritaires pointent du doigt la non-réponse à leurs demandes d'information concernant les compétences transmises à cette nouvelle entité de douze communes. «Passer dans le giron de la CASQY fait, en outre, passer le nombre de représentants de gauche à 3 contre 4 précédemment. La gauche à Villepreux n'aura plus de représentants alors que la liste a reçu 35% des



Chaises vides pour les quatre élus de gauche qui siègent à la CCOP, lors de l'ultime conseil communautaire.

suffrages aux élections municipales. Nous trouvons ce fait particulièrement anormal», martèle Nicolas Hue (PS), conseiller municipal d'opposition des Clayes-sous-Bois. La gauche aurait voulu voir utiliser des dispositions de la loi qui permet d'offrir des représentants à des groupes sous-représentés. «La CASQY passe de 64 à 75 élus siégeant au conseil.

Nous n'en profitons pas», regrette Nicolas Hue. L'annonce du boycott de cette séance de la CCOP a fortement mis en colère Joséphine Kollmannberger (LR), maire de Plaisir et présidente de la CCOP. Parlant de coup politique orchestré entre les deux tours des élections régionales, l'élue a réaffirmé que «l'intercommunalité ne repose pas sur des sensibili-

sons pas la loi.» Pour la présidente de la CCOP, la fusion est une démarche purement administrative, incluant des compétences obligatoires transférées de plein droit : assainissement, piscine, ordures ménagères... Le premier conseil communautaire de la nouvelle intercommunalité doit se tenir début janvier. Emmanuel Fèvre

tés politiques ou sur des oppositions frontales droite-gauche mais sur des projets de territoire et la mutualisation de nos forces au service d'un territoire et de sa population.»

Le maire de Plaisir a rappelé que la fusion avec Saint-Quentin-en-Yvelines était de la volonté du préfet de région et «qu'à aucun moment, le conseil communautaire de la CCOP n'a été appelé à se prononcer. Nous pouvons le regretter, mais nous ne fai-